Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques



CODE CORINE: 37.312

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et déterminisme

Plaines et collines françaises sous climat eu - à thermo-atlantique.

Situations topographiques souvent en dépression, parfois au niveau de marais « suintants » de pente.

Roches mères acides (granite, gneiss, grès, schistes, sables...).

Sols tourbeux à gley ou anmoor acide.

Éléments majeurs de systèmes prairiaux hygrophiles.

Variabilité

Variabilité essentiellement fonction de facteurs édaphiques, topographiques et climatiques :

- pré à Cirse anglais et Scorsonère humble [Cirsio dissecti-Scorzoneretum humilis], variations typique [sous-association typicum] et à Sélin à feuilles de carvi (Selinum carvifolia) [selinetosum carvifoliae]; présente une forme occidentale différenciée par la Centaurée noire (Centaurea nigra), une forme « hyper-atlantique » à Peucédan lancéolé (Thysselinum lancifolium) et une forme subcontinentale (Creuse, Morvan...) différenciée par la Centaurée jacée (Centaurea jacea);
- pré à Lychnide fleur-de-coucou et Carvi verticillé [Sileno floris-cuculi-Caretum verticillati] : peu variable ;
- bas-marais à Carvi verticillé et Jonc à fleurs aiguës [Caro verticillati-Juncetum acutiflori], variations type [sous-association typicum, avec var. à Mouron délicat, Anagallis tenella, des suintements], à Jonc à fleurs obtuses [sous-association juncetosum subnodulosi, bas-marais de transition édapho-dynamique]; le Peucédan lancéolé est inféodé à la forme bretonne « hyper-atlantique », alors que la Violette des marais (Viola palustris) indique des conditions méso-climatiques plus froides, d'affinités submontagnardes (Limousin, collines du Bocage normand, Morvan); la population basque se différencie aussi quelque peu des populations plus septentrionales;
- bas-marais à Mouron délicat et Grassette du Portugal [Anagallido tenellae-Pinguiculetum lusitanicae], pauvre en espèces et peu variable.

Physionomie, structure

Végétation moyenne à élevée souvent bien fermée, à aspect de prairie assez dense, à l'exception du marais ponctuel ouvert, de taille très basse, à Mouron délicat et Grassette du Portugal.

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Agrostide des chiens Agrostis canina
Carvi verticillé Carum verticillatum
Cirse anglais Cirsium dissectum
Épilobe des marais Epilobium palustre

Grassette du Portugal Pinguicula lusitanica Hydrocotyle commune Hydrocotyle vulgaris Jonc à fleurs aiguës Juncus acutiflorus Laîche bleuâtre Carex panicea Laîche étoilée Carex echinata Laîche lisse Carex laevigata Molinie bleue Molinia caerulea Mouron délicat Anagallis tenella

Peucédan lancéolé Thysselinum lancifolium
Rossolis à feuilles rondes Drosera rotundifolia
Rossolis intermédiaire Drosera intermedia
Scorsonère humble Scorzonera humilis
Scutellaire naine Scutellaria minor
Violette des marais Viola palustris

Wahlenbergie à Wahlenbergia hederacea

feuilles de lierre

Jonc aggloméré Juncus conglomeratus

Laîche noire Carex nigra

Linaigrette à feuilles étroites Eriophorum polystachion

Confusions possibles avec d'autres habitats

Le bas-marais à Carvi verticillé et Jonc à fleurs aiguës a parfois été confondu avec la moliniaie landicole [Caro verticillati-Molinietum caeruleae].

Correspondances phytosociologiques

Prés paratourbeux thermo - à subatlantiques, oligotrophiques et bas-marais tourbeux acidiphiles ; alliance : *Juncion acutiflori*.

Dynamique de la végétation

Spontanée

Pré à Cirse anglais et Scorsonère humble : relations dynamiques avec les prés mésotrophiques à Jonc à fleurs aiguës et Cynosure crételle (Cynosurus cristatus) [Junco acutiflori-Cynosuretum cristati, Code Corine : 37.241] ou Oenanthe à feuilles de peucédan (Oenanthe peucedanifolia) et Brome en grappes (Bromus racemosus) [Oenantho peucedanifoliae-Brometum racemosi, Code Corine : 37.21], le bas-marais à Carvi verticillé et Jonc à fleurs aiguës, parfois avec des ourlets acidiphiles (Teucrion scorodoniae) et des prairies mésophiles forestières.

Pré à Lychnide fleur-de-coucou et Carvi verticillé: relations dynamiques avec les prairies mésotrophiques à Fétuque roseau (Festuca arundinacea) et Menthe odorante (Mentha suaveolens) [Mentho suaveolentis-Festucetum arundinaceae, Code Corine: 37.242], à Oenanthe faux-boucage (Oenanthe pimpinelloides) [race à Oenanthe pimpinelloides du Trifolio patentis-Brometum racemosi, Code Corine: 37.21].

Bas-marais à Carvi verticillé et Jonc à fleurs aiguës : dynamique progressive par le boisement vers un fourré à Saules à oreillettes (*Salix aurita*) et roux-cendré (*Salix acuminata*) [*Salici auritae-Franguletum alni*, Code Corine : 44.92] et une Aulnaie à sphaignes [*Carici laevigatae-Alnetum glutinosae*, Code UE : 91D0]; dynamique plus ou moins régressive sous l'effet de l'ouverture de la strate de hautes herbes avec passage au suivant.

Bas-marais à Mouron délicat et Grassette du Portugal : relation dynamique avec le précédent selon la pression biotique ou l'ouverture de la strate de hautes herbes.

Liée à la gestion

Bas-marais à Carvi verticillé et Jonc à fleurs aiguës susceptible de s'assécher par le drainage, de se transformer en prairies plus mésotrophiques par la fertilisation.

Bas-marais à Mouron délicat et Grassette du Portugal : végétation favorisée par des pressions biotiques (piétinement) pas trop intensives dans les bas-marais tourbeux, parfois même dans les landes hygrophiles.

Habitats associés ou en contact

Prairies mésotrophiques à Jonc à fleurs aiguës et Cynosure crételle [Junco acutiflori-Cynosuretum cristati, Mentho suaveolentis-Festucetum arundinaceae, Code Corine : 38.1, 37.242], à Oenanthe à feuilles de peucédan [Oenantho peucedanifoliae-Brometum racemosi, Code Corine : 37.21] ou à Oenanthe fauxboucage [race à Oenanthe pimpinelloides du Trifolio patentis-Brometum racemosi, Code Corine : 37.21].

Parfois ourlets acidiphiles (*Teucrion scorodoniae*) et prairies mésophiles forestières.

Fourré à Saules à oreillettes et roux-cendré [Salici auritae-Franguletum alni, Code Corine. : 44.92].

Aulnaie à sphaignes [Carici laevigatae-Alnetum glutinosae, Code UE: 91D0].

Répartition géographique

Pré à Cirse anglais et Scorsonère humble : assez fréquent en domaine atlantique planitiaire et collinéen, de la Basse-Normandie au nord des Landes de Gascogne, jusque dans le Morvan et le Limousin, sous des formes géographiques bien définies (cf. supra); remplacé par le suivant au Pays basque.

Pré à Lychnide fleur-de-coucou et Carvi verticillé : forme territoriale du précédent pour le Pays basque.

Bas-marais à Carvi verticillé et Jonc à fleurs aiguës : domaine atlantique planitiaire et collinéen, de la Basse-Normandie au nord des Landes de Gascogne, jusque dans le Morvan et le Limousin.

Bas-marais à Mouron délicat et Grassette du Portugal : rare association distribuée de la Basse-Normandie au Pays basque.



Valeur écologique et biologique

Prés paratourbeux : valeur écologique et biologique faible.

Bas-marais à Carvi verticillé et Jonc à fleurs aiguës ou à Mouron délicat et Grassette du Portugal : peuvent héberger des espèces protégées inscrites à l'annexe II de la liste nationale (Rossolis) ; le Peucédan lancéolé et la Stellaire des marais (*Stellaria palustris*) sont protégés en région Pays de la Loire, la Narthécie des marais (*Narthecium ossifragum*) en régions Basse-Normandie et Pays de la Loire.

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Maintenir la structure de prairie ou de bas-marais, avec, dans ce dernier cas, la mosaïque des micro-habitats, des zones de suintements...

Tendances évolutives et menaces potentielles

Prés à Cirse anglais et Scorsonère humble et à Lychnide fleurde-coucou et Carvi verticillé: menacés par la fertilisation (eutrophisation) et l'abandon des pratiques pastorales pouvant induire le retour des mégaphorbiaies.

Bas-marais à Jonc à fleurs aiguës : menacés par le drainage, pouvant être une pratique préalable au boisement artificiel par Peupliers, la fertilisation, l'abandon des pratiques pastorales extensives.

Potentialités intrinsèques de production économique

Habitat exploité en pâturage bovin extensif et souvent associé à des prairies mésophiles ; habitat ponctuel qui s'insère dans des unités plus larges de gestion.

Fourrage médiocre et de faible valeur pastorale. Il peut s'agir cependant d'un complément alimentaire intéressant en fin d'été, quand les autres ressources sont réduites.

Exploité plutôt pour la litière que pour le foin. Celui-ci est parfois considéré comme étant de mauvaise qualité ; si sa valeur nutritive est équivalente à celle d'un foin de « prairie saine » (arrhénathéraie) dans le courant de l'été (Morvan), l'appétence en est réduite et pose des problèmes pour une valorisation de celui-ci auprès du bétail.

Cadre de gestion

Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Habitat lié aux variations du niveau de la nappe (humidité/assèchement). Les prairies à Molinie sont menacées par toute intervention ayant une influence sur le degré d'humidité ou d'assèchement, par drainage essentiellement. Elles n'évoluent pas trop tant qu'il y a de l'eau. L'assèchement peut entraîner l'invasion du milieu par la Molinie qui se développe aux dépens d'autres espèces végétales.

Le brûlis stimule également la pousse de la Molinie, aux dépens d'autres espèces de la formation. Son développement en touradons rend difficile la restauration du milieu.

Terrains fragiles mécanisables uniquement par temps sec, qui craignent également le piétinement et le surpâturage.

Risque d'embroussaillement et de colonisation ligneuse par le Tremble, le Bouleau blanc et le Saule (cendré ou roux) sur les faciès les plus secs, à la suite de l'abandon du pâturage notamment. Le plus souvent cependant, le boisement spontané est difficile à cause de la densité et de l'épaisseur de la strate herbacée, auxquelles s'ajoutent les variations annuelles importantes du régime hydrique. La colonisation sera plus facile dans les « vides » de l'habitat (fossés, places brûlées...).

Mise en culture du milieu après assèchement par drainage. Sensibilité à l'eutrophisation.

Modes de gestion recommandés

Certaines Moliniaies ont une évolution très lente. Une simple surveillance du milieu est nécessaire.

La gestion d'une Moliniaie passe dans un premier temps par la gestion de la nappe et d'un contrôle régulier de son niveau : celle-ci doit être raisonnée au niveau local en fonction de la topographie du milieu. Certains gestionnaires réfléchissent actuellement sur la possibilité de contrôle du niveau de la nappe par vannage, ou fermeture temporaire des drains et des fossés. De manière générale, on ne drainera pas la zone occupée par la prairie à Molinie et on évitera toute autre intervention pouvant entraîner une variation horizontale ou verticale du niveau de la nappe phréatique (comblement possible des drains existants). La création de petites rigoles d'assainissement (20-30 cm de profondeur) peut être intéressante pour la végétation, à condition que cette intervention soit réalisée au regard du fonctionnement de la nappe et dans la mesure où la taille de l'habitat le permet.

• Restauration du milieu

Limiter le développement de ligneux et en exclure la plantation.

Coupe rase périodique avec exportation des produits ; les petits rémanents peuvent rester sur place si on veut limiter les coûts d'intervention.

Débroussaillement et arasement des secteurs à touradons avant la fauche. L'inconvénient majeur de ce type d'intervention est la lourdeur des moyens à engager (broyeur forestier à forte puissance) qui augmentent de manière conséquente l'impact économique des mesures de gestion.

Pour la restauration du milieu, un pâturage extensif de bovins peut suffire. Si les animaux y sont habitués, la Molinie peut être mangée, à condition que leur ration soit complétée par un pâturage plus gras. Le recul n'est cependant pas suffisant pour garantir la qualité de la régénération.

On peut éviter la fermeture des milieux humides par un complément d'intervention comme par exemple une fauche épisodique précédant le pâturage.

• Maintien des pratiques agricoles traditionnelles

Pâturage estival extensif bovin avec une pression limitée et variable selon la composition de la Moliniaie. Le pâturage permet de réduire le nombre d'espèces trop denses et de laisser s'installer des petites plantes pionnières (Grassette du Portugal). On prendra garde à un pâturage trop précoce, celui-ci ne devant se faire que lorsque le sol est portant pour éviter une dégradation du sol. Le choix de la race est un facteur important ; il doit être fait en adéquation avec le milieu.

Fauche régulière tardive avec exportation des produits, intéressante pour le maintien de la diversité floristique. Ce type de fauche diminue l'effet destructeur de la litière hivernale formée et permet le maintien d'une flore variée. Elle est donc intéressante pour la réhabilitation de la moliniaie et le maintien de celle-ci sous forme de prairie. On préconise de retarder la fauche pour deux raisons principales :

- la nidification de certains oiseaux ;
- la lenteur de pousse des espèces qui composent la moliniaie, retardant fortement l'intérêt pastoral déjà faible de la formation.

Les expériences sur la gestion par la fauche de ce type d'habitat sont encore en cours, les dates devant être définies localement. L'inconvénient de la fauche sur cet habitat demeure le problème de l'accès à certaines parcelles non mécanisables, sous peine de détruire le sol.

La fauche se fera de manière raisonnée, avec maintien d'îlots (ou bandes refuges) non fauchés dans les secteurs à Reine des Prés par exemple.

Maintien du caractère oligotrophe du milieu. Les amendements (chaulage, scories) sont à éviter en raison, d'une part, de leur effet à long terme sur les espèces calcifuges ; d'autre part, le démarrage plus précoce de la végétation n'est pas forcément pertinent dans la mesure où l'accès pour la fauche par des engins n'est pas toujours possible. Un niveau très faible des apports de fumure et de fertilisants, ne dépassant pas une valeur basse à estimer localement, peut être toléré.

Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat

Présence du Damier de la Succise.

Exemple de sites avec gestion conservatoire ou intégrée

Site « Grande Brenne », Indre.

Vallée de la Douve, parc naturel régional marais du Cotentin et du Bessin.

Opération locale « Morvan ».

Expériences de restauration par étrépage, menées par le conservatoire des sites de Picardie sur le site les Pâtures, Saint-Germer-de-Fly, Villers-sur-Auchy (60).

Réserve naturelle de la Truchère (71), les prés Guiots (58), tourbières de la Croisette, de Preperny et du Vernay (58), tourbière de Mailly (71) : sites gérés par le conservatoire des sites bourguignons.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Préciser les conditions optimales de gestion.

Type de matériel à utiliser, accès, devenir des produits, période et périodicité, pour la gestion par la fauche ; races à utiliser, période de pâturage... pour la gestion par le pâturage.

Effet du pâturage sur les espèces qui composent la Moliniaie (seuil du surpâturage ?).

Bibliographie

BOURNERIAS M., 1979.

CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE, 1999.

FOUCAULT B. (de), 1981

FOUCAULT B. (de), 1984.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRENNE, 1998.

Contacts

Parc naturel régional de Brotonne, parc naturel régional du marais du Cotentin, conservatoire des sites de Picardie, conservatoire des sites bourguignons.